

Le deuxième engagement est celui de Dieu Lui-même. Dieu passe par le oui des parents (comme dans le mariage), mais l'engagement de Dieu ne se résume pas, ne se réduit pas à la foi des parents. Le sacrement du baptême engage d'abord Dieu dans sa fidélité, sa bonté, son amour, son pardon pour tous. Il engage ensuite les parents à faire connaître Dieu à leur enfant : ce sera l'affaire de la prière, de la connaissance des Évangiles. Et un jour, du catéchisme et de la messe. Faire baptiser un enfant, c'est planter une petite graine de sainteté (celle de Dieu) dans sa vie ET s'engager à l'arroser, à la faire grandir.

Au moment du baptême de votre enfant, vous serez appelés à faire à nouveau votre **profession de foi**. Cela veut dire simplement : proclamer à haute voix « oui, je crois » lorsque le prêtre vous interrogera sur le contenu de la foi de l'Église. Cette proclamation a besoin de votre adhésion intérieure pour être faite dans la sincérité. Nul n'est obligé de croire ! Et dans le même mouvement de cette foi redite avec toute l'Église, il est demandé aux parrain, marraine et parents de **renoncer au mal** dans leur vie. Car il y a aussi, on le voit tous les jours, une œuvre sournoise du Mal et du Malin dans notre monde et dans nos vies. Le baptême donne cette force de l'Esprit Saint pour lutter contre ce mal originel (qu'on appelle le péché originel) et placer toute notre vie dans la puissance de ce Dieu plus fort que le mal.

Dieu nous prend, chacun et chacune, là où nous en sommes dans notre manière de vivre et de croire. Il n'y a pas de perfection sur cette terre, même dans ce domaine du religieux, il n'y a que des pèlerins qui avancent. Certains avec foi, d'autres avec timidité, certains heureux de croire, d'autres hésitants. Le baptême de votre enfant est une chance : il vous oblige à penser vos raisons de croire pour les attacher à vos raisons de vivre. Car, dans le fond, votre enfant est votre raison de vivre. Et aujourd'hui il est celui qui interroge vos raisons de croire ! En paroisse, en Église, nous sommes là pour faire route avec vous avec Jésus qui ose dire « je suis le chemin, la vérité et la vie ».

Bonne préparation !

L'équipe des prêtres et des parents
qui accompagne la préparation au baptême



Eglise de Notre Dame de Clignancourt

Adresse postale : 97, rue du Mont Cenis, Paris 18^e

Tél. : 01 42 94 70 20

secretariat@ndclignancourt.org

Année 2022 - Baptêmes des petits enfants

Informations, dates des célébrations

et des réunions de préparation pour les parents

(version du 11 mars 2022)

L'accueil dans l'Église est ouvert : le lundi de 17h à 19h ; du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 17h à 19h (et de 15h à 19h le mercredi) ; le samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

Informations générales

Baptême de 1, 2, 3 ou 4 enfants en même temps, selon les demandes.

L'église est grande.

Deux réunions de préparation (le samedi matin) avec les autres parents, et une équipe de la paroisse.

Pour les baptêmes célébrés à Notre Dame de Clignancourt, quelques jours avant le baptême, une 3^e réunion d'une heure environ pour préparer la célébration avec les autres familles (voir dates ci-après)

(Pour les baptêmes célébrés le dimanche au cours de la messe, cette 3^e réunion de préparation n'est pas nécessaire)

Toutes ces réunions sont pour les parents et, s'ils le désirent, pour les parrains et marraines

Réunions de préparation avec tous les parents

1^{ère} réunion sur la foi ; 2^e réunion sur le sens du baptême

A la Maison Paroissiale, 36 rue Hermel

- Cycle mars 2022 : les samedis 12 et 19 mars de 10h15 à 12h
- Cycle avril 2022 : les samedis 2 et 9 avril de 10h15 à 12h
- Cycle mai 2022 : les samedis 14 et 21 mai de 10h15 à 12h
- Cycle juin 2022 : les samedis 11 et 18 juin de 10h15 à 12h

Dates possibles pour la célébration du baptême à l'église

Attention ! Certaines de ces dates peuvent être déjà « complètes ».
Il convient de demander à l'accueil
quelles sont les dates encore disponibles.

Célébration du baptême à l'église - Date et heure	Célébrant	Réunion de préparation liturgique de la célébration au 97 rue du Mont Cenis
Samedi 19 mars 2022 à 15h	PHD	Le mardi 15 mars à 19h
Dimanche de Pâques 17 avril 2022 au cours de la messe de 10h		
Samedi 23 avril 2022 à 15h	SD	Le mercredi 20 avril à 19h
Samedi 21 mai 2022 à 15h	SD	Le mardi 17 mai à 19h
Dimanche 22 mai 2022 au cours de la messe de 11h30		
Dimanche 22 mai 2022 à 15h	PHD	Le jeudi 12 mai à 19h
Samedi 11 juin à 17h	PHD	Le jeudi 2 juin à 19h
Dimanche 12 juin au cours de la messe de 11h30		
Samedi 25 juin 2022 à 15h	BQ	Le jeudi 16 juin à 19h
Dimanche 3 juillet 2022 au cours de la messe de 11h		
Samedi 3 septembre à 15h	BQ	Le jeudi 1er septembre à 19h
Samedi 17 septembre à 15h	PHD	Le jeudi 8 septembre à 19h

Documents à prévoir et à fournir à la paroisse où a lieu le baptême,
dès maintenant et au plus tard lors des réunions de préparation

Un acte de naissance de l'enfant,

ainsi que les certificats de baptême du parrain et de la marraine.

Les envoyer par mail à secretariat@ndclignancourt.org

ou par courrier à 97 rue du Mont Cenis - 75018

Le plus important : un message de l'équipe de préparation

Voici, chers parents,

Quelques lignes à lire ensemble chez vous, avant la première rencontre avec les autres parents demandant le baptême d'un de leurs enfants. Ces quelques mots vous disent ce que représente ce sacrement.

- Acte 1 : le baptême
- Acte 2 : la communion
- Acte 3 : la confirmation

Les trois ensemble forment ce que l'on appelle **les sacrements de l'initiation chrétienne**. Ils nous font devenir chrétiens.

Chacun de ces sacrements tisse un lien indélébile entre Dieu et son enfant. Ces trois sacrements nous font connaître spirituellement Dieu Père, Fils et Esprit Saint. Ils nous lient à Lui. Un peu comme un cordon ombilical qui apporte et alimente la vie de Dieu !

Le baptême est la porte d'entrée de tous les sacrements et de notre vie spirituelle.

Quand c'est un petit enfant qui reçoit ce sacrement, ce sont les parents évidemment qui en font la demande. Il faut que les deux parents s'engagent dans ce désir. Même si la foi des deux est différente. Ils le font en toute **liberté de cœur et de raison**, croyant qu'il y a dans cette démarche un bien pour l'enfant. Ce bien qui vient de Dieu, c'est la création d'un lien d'amour et de vie entre l'enfant et son Créateur. De la part des parents, c'est une première façon de dire que la vie de leur enfant est un don de Dieu. Et de redonner à Dieu ce qu'Il leur a confié : cette vie. Vous découvrirez le jour du baptême que la première question que le prêtre vous pose est : « quel prénom avez-vous choisi ? ». Manière de dire que c'est Dieu qui nomme l'enfant. Il lui donne son identité plénière : enfant de Dieu. Et son identité particulière : votre enfant est unique !

Derrière cette adhésion des parents, deux autres engagements sont pris.

Celui de l'Église qui joue un rôle symbolique : celui d'une mère. **L'Église enfante**, elle donne la vie spirituelle, elle donne la foi, et aussi le contenu de cette foi (c'est le Credo). La mère dit à l'enfant qui est son père charnel. L'Église-mère nomme le Père des Cieux (« Notre Père qui es aux Cieux ») : elle l'enseigne en faisant connaître son Fils unique Jésus-Christ. Le parrain et la marraine sont signes de cette Église. C'est pour cela qu'ils ne sont pas toujours issus de la famille de chair de l'enfant : pour signifier cette autre Famille, plus grande, qu'est l'Église. C'est aussi pour cela que **le parrain et la marraine** doivent être catholiques, baptisés et confirmés. Au-delà de la nécessaire confiance avec les parents, ils sont signes de la confiance – on pourrait dire de la foi – que Dieu met en eux et en leur filleul : ils vont devenir éducateurs de foi, tuteurs de croissance, témoins lumineux !